



## ARRÊTÉ N°175/2022

**Circulation alternée par panneaux  
Rue de la Violette  
Le 6 Décembre 2022 de 9h00 à 17h00**

Le Maire de la Commune de Quévert,

Vu, les articles L 2213.1, 2213.2 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu, le Code de la Route,

Considérant, qu'il nous appartient, en vertu de nos pouvoirs de police, de prendre toutes dispositions réglementaires de nature à assurer la sécurité publique et les commodités de passage sur les voies publiques afin d'éviter tout accident,

### ARRÊTE

ARTICLE 1: En raison de travaux sur le réseau télécom, la circulation sera alternée par panneaux B15 et C18 au droit du chantier rue de la Violette le 6 décembre 2022 de 9h00 à 17h00.

ARTICLE 2: Tous les panneaux réglementaires de signalisation seront mis en place par l'entreprise chargée des travaux.

ARTICLE 3: La Directrice Générale des Services de la commune est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à la gendarmerie, aux pompiers et à l'entreprise Constructel.

Fait à QUÉVERT, le 28/11/2022

**Le Maire,**

**Philippe LANDURÉ**

